

Campagne de sensibilisation 2017 de l'ACRF-Femmes en milieu rural

Interpellations et recommandations politiques



Mesdames, Messieurs les Ministres de la Fédération Wallonie-Bruxelles,
Mesdames, Messieurs les Député.e.s de la Fédération Wallonie-Bruxelles

En cette fin d'année 2017, notre asbl ACRF – Femmes en milieu rural achève sa campagne « Ce que tu as nous manque peut-être... Coopérons ! ». Les conclusions qui en découlent sont riches en enseignements. Qu'avons-nous appris sur la coopération, la solidarité que nous ne savions déjà ?

Collaborer, tout le monde est pour a priori. Mais mettre en pratique ce principe peut s'avérer source de tensions et de conflits, nous avons pu le constater dans nos animations.

A l'ACRF – Femmes en milieu rural, nous croyons que la coopération est une force réelle pour le mieux vivre ensemble de toute la société. Nous voulons briser les clichés d'une compétition imposée tout le temps et dans tous les domaines, de l'excellence, du gain à tout prix, quitte à écraser son voisin, son collègue ou ses amis.

C'est pourquoi, en tant qu'asbl d'éducation permanente, nous menons un travail de fond pour donner aux femmes de milieu rural les outils qui rendent possible une vraie collaboration dans les différents aspects de la vie. Ce travail s'opère à travers nos formations et ateliers lors desquels nous abordons différents thèmes : la confiance et l'estime de soi, car collaborer suppose d'apporter une contribution personnelle et, dès lors, de s'en donner la légitimité ; la gestion des conflits, car la confrontation des points de vue peut générer des tensions qu'il faut pouvoir dépasser ; ou encore, l'aide à la prise de parole, car savoir s'exprimer face aux autres est indispensable dans un processus coopératif.



Dans une société encore largement individualiste, nous constatons que les modèles alternatifs se développent et l'économie collaborative en fait partie. Face à cette évolution de la société, l'Etat a un rôle à jouer. Quelle sera la politique adoptée en Belgique ? Celle du frein en bloquant les initiatives ? Celle du désengagement en laissant faire les citoyens seuls ? Ou, au contraire, une politique facilitatrice qui crée les infrastructures pour permettre aux gens d'exercer leur autonomie et qui met en place une régulation pour le soin des biens communs ? Plutôt que d'être dans une transmission de haut en bas en considérant les citoyens comme des consommateurs, les pouvoirs publics peuvent devenir un partenaire et faciliter l'autonomie sociale et individuelle.

Prenons garde aussi à ne pas galvauder les termes « coopération » ou « collaboration ». La vraie économie collaborative cherche à prendre soin du bien commun et non à servir des intérêts financiers privés. L'usage de ce terme pour des sociétés comme Uber, spécialisée dans le transport avec chauffeur privé, est un emploi abusif puisqu'au contraire, dans ce cas, c'est la mise en concurrence des travailleurs qui est générée et, par là même, leur précarisation.

A la veille de ces deux années électorales, n'aurions-nous pas intérêt de redire en quoi un mode de gouvernement comme le nôtre basé sur la démocratie rencontre une certaine forme de coopération, avec ses difficultés, ses défis comme son potentiel pour faire advenir une société qui respecte la dignité de l'humain et de la nature ? Nous serions heureuses de vous entendre à ce sujet. N'hésitez pas à nous contacter.

Si les sociétés humaines ont connu le progrès c'est parce que l'être humain est avant tout un super coopérateur. Aujourd'hui où semble triompher l'idée que « l'homme est un loup pour l'homme », il nous apparaît urgent de redéfinir les notions d'altruisme, d'empathie, d'entraide et de coopération, ces propensions qui font notre humanité et que nous devons coûte que coûte cultiver au risque de sombrer.

Nous vous remercions d'avoir pris connaissance de notre vision de ce que devrait être la vraie collaboration et de ce que nous mettons en œuvre pour l'encourager.

Nous vous prions de recevoir, Mesdames, Messieurs les Ministres, Mesdames, Messieurs les Député.e.s, nos salutations respectueuses.

Brigitte Laurent,
Présidente de l'ACRF-Femmes en milieu rural

Mélissa Pizzolon,
Chargée de campagnes de sensibilisation

<http://www.acrf.be/la-cooperation-le-seul-choix-rationnel-pour-lhumanite-analyse-de-muriel-lescure/>
<http://www.acrf.be/ce-que-tu-as-nous-manque-peut-etre-cooperons-5/>

ACRF - FEMMES EN MILIEU RURAL

ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF

RUE MAURICE JAUMAIN, 15 - 5330 ASSESSE - N° D'ENTREPRISE : 0408.004.863 - BELFIUS : BE49 0682 2324 9971

TÉL. : 083/65.51.92 - FAX : 083/65.62.56 - E-MAIL : CONTACT@ACRF.BE - SITE INTERNET : WWW.ACRF.BE